

Direction des bibliothèques et de la documentation  
Service commun de la documentation

Toulouse, le 31 mars 2022

## Programme d'actions prioritaires du Service commun de la documentation en 2022-2023

Les axes prioritaires s'inscrivent dans les missions réglementaires des services communs de la documentation des universités (cf. Art. D. 714-28 à D. 714-39 du Code de l'éducation).  
Les évolutions institutionnelles en cours du site toulousain seront prises en compte dans l'atteinte des objectifs.

### Faciliter l'usage des services des bibliothèques sur place et à distance

- Initier le processus d'amélioration de l'organisation et de l'équipement des espaces d'accueil et d'étude de la bibliothèque de la Manufacture des Tabacs
- Etudier les perspectives de réorganisation du Centre de Ressources en Langues : espaces, services et collections
- Améliorer les services aux ESH : organiser et déployer le dispositif *PLATON*, poursuivre la mise en place du schéma directeur handicap
- Adapter la formation à la recherche documentaire : étendre le dispositif *Flexi'CI* d'apprentissage des compétences informationnelles aux masters professionnels (FOAD, FCV2A, dispositif *Masters'CI*) ;
- Améliorer l'accès aux ressources documentaires numériques : consolider le processus de suivi des incidents
- Contribuer à la mise en place d'un nouveau dispositif de réservation des salles de travail en groupe de la BU Arsenal
- Mettre en œuvre le plan d'actions défini à la suite de l'enquête *LIBQUAL+*
- Mettre en œuvre l'ouverture des bibliothèques de l'Arsenal et de la Manufacture des Tabacs à 8 heures

### Mettre en adéquation l'offre documentaire et les besoins des usagers

- Consolider les actions en faveur de la science ouverte : élaborer une feuille de route de la science ouverte à UT1, mettre en œuvre un processus de gestion des plans de gestion des données de la recherche, mobiliser les ressources de l'archive ouverte et appliquer l'élaboration des plans de gestion de données dans le cadre des projets *Engage-EU* et *SWAF (Sciences With and For Society)*, améliorer

**UNIVERSITE TOULOUSE 1 CAPITOLE - Service commun de la documentation**

3, rue de la Cité administrative – BP 37093 - 31070 Toulouse cedex 07 - France - Tél. : 05 34 45 61 34 - Fax : 05 34 45 61 50 - [www.ut-capitole.fr](http://www.ut-capitole.fr)


le signalement des ressources numériques en accès ouvert dans le catalogue et le portail documentaire

- Valoriser la consultation des documents numériques et imprimés auprès des enseignants et des étudiants : initier un programme de valorisation et mettre en œuvre les actions de valorisation des ebooks définies en 2021
- Promouvoir l'affiliation des chercheurs de l'université au référentiel ORCID
- Améliorer la préservation et la conservation des collections : rédaction du plan d'urgence de sauvegarde des collections, contribuer au projet de centre de conservation mutualisé
- S'engager dans un programme de numérisation de collections : définir un processus de numérisation, identifier les corpus documentaires à numériser
- S'engager dans un processus de révision de la charte et de la carte documentaires
- Développer une plateforme de diffusion des mémoires numériques

### Organisation fonctionnelle et formation professionnelle :

- Finaliser l'élaboration du tableau de bord du Service commun de la documentation : consolider les processus de recueil de données, consolider le suivi des données d'usage des ressources électroniques, confirmer les indicateurs
- Finaliser la mise en œuvre d'une veille professionnelle mutualisée, étude de comparaison des solutions disponibles
- Accompagner les équipes au travers du plan de développement des compétences avec notamment l'organisation de formations à l'accueil et à l'accompagnement des publics ESH, l'organisation de formations de révision des règles de sécurité, l'évaluation de la *Bourse aux compétences*, l'organisation d'actions de sensibilisation à la préservation et la conservation des collections.
- Participer à la mise en œuvre du nouvel espace de communication interne de l'université (fusion de l'ENT et de l'Intranet) : réviser les contenus concernant les bibliothèques

Le directeur des bibliothèques et de la  
documentation de l'Université Toulouse 1 Capitole



BRUNO VAN DOOREN